

Des appartements pour les Lausannois sans toit

La Ville soumet à l'enquête publique un projet de 62 logements modulaires du côté des Prés-de-Vidy, pour les personnes logées à l'hôtel, faute de mieux

Trois millions de francs par année, c'est la somme que déboursent les services sociaux lausannois pour loger en urgence près de 150 personnes à l'hôtel, faute de mieux. C'est pour elles que les autorités soumettent ces jours-ci à l'enquête publique un projet de 62 logements modulaires du côté des Prés-de-Vidy, des appartements qui auraient déjà dû voir le jour il y a une année mais dont l'ouverture a été reportée en raison des oppositions des riverains. «Ils craignaient clairement de cohabiter avec une population précarisée, mais nous les avons rassurés. Il a fallu aussi déplacer l'entrée du site à la demande du Jeunotel voisin», explique Oscar Tosato, municipal lausannois de la Cohésion sociale.

Les logements modulaires prévus auront une armature en acier, un sol en béton et une ossature en bois. Ils seront empilés sur deux étages et il y aura une coursive intérieure, pour que les gens circulent et se rencontrent. Les logements seront de taille réduite, environ 18 m², simples, fonctionnels et meublés au minimum. Ils seront loués pour deux ans au maximum. Il y aura 18 studios pour les jeunes de 18 à 25 ans, avec une priorité donnée aux jeunes en formation, 38 studios pour des adultes, et 6 appartements de deux pièces pour les familles.

Tous les locataires devront être au bénéfice du revenu d'insertion et Lausannois. «Ces personnes peuvent être des jeunes en formation, des familles avec enfants ou expulsées de leur logement parce qu'elles ont accumulé des dettes», précise Oscar Tosato. Il leur en coûtera 650 francs par mois pour un studio «jeune», 800 francs pour un studio «adulte» et 1500 francs pour un appartement «famille». Lausanne étant propriétaire du

«Vivre à long terme à l'hôtel ne permet pas d'acquérir une indépendance. Il est important d'avoir un chez-soi»

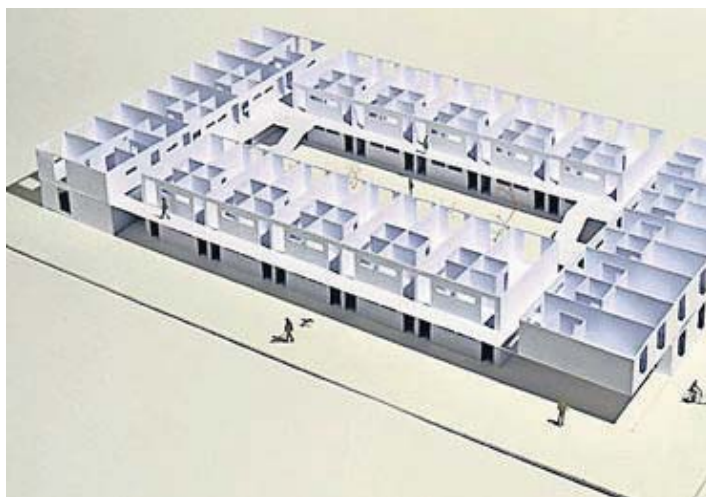
Oscar Tosato

Municipal lausannois
de la Cohésion sociale

terrain, elle va octroyer un droit de superficie à la Coopérative Cité Derrière, qui investira 5,3 millions de francs dans le projet. Les services sociaux loueront la totalité des logements et les sous-loueront aux usagers. Un intervenant social sera présent tous les jours.

«Vivre à long terme à l'hôtel ne permet pas d'acquérir une indépendance. Il est important d'avoir un chez-soi. Bénéficiaire de ces futurs appartements, cela représentera aussi un tremplin pour trouver un vrai logement», espère Oscar Tosato.

Laurent Antonoff



Les 62 logements d'urgence sont tous conçus selon un modèle semblable. KUNIK ET DE MORSIER ARCHITECTES